

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

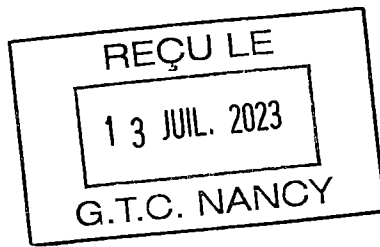
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00602 Numéro SIREN : 348 609 017 Nom ou dénomination : A LA PRUNE LORRAINE

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2023 sous le numéro de dépôt 5550

FIDAL

AVOCATS



Greffes du Tribunal de Commerce

Cité Judiciaire
Rue du Maréchal Juin
BP n° 30108
54003 Nancy Cedex

Villers-lès-Nancy, le 12 juillet 2023

N/réf : ds/ad/vr

Objet : A LA PRUNE LORRAINE (RCS Nancy 348.609.017)

Cher Maître,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, pour le compte de notre société cliente sus-indiquée en objet, les documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés à la date du 31 décembre 2022,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée,
- le rapport du commissaire aux comptes.

Vous trouverez également sous ce pli, un chèque d'un montant de **45,02 €uros libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.**

Nous vous remercions de bien vouloir adresser à l'expéditeur de la présente le récépissé de dépôt desdites pièces.

Dans l'attente et vous souhaitant bonne réception des présentes,

Veuillez agréer, Cher Maître, l'expression de nos sentiments distingués.



Agnès DUPONT

Avocat

Département Droit des Sociétés

P.O



Brice VOILLEQUIN

Avocat Associé

Département Droit des Sociétés

10 Route de l'Aviation – CS 30094 • 54602 • Villers-lès-Nancy Cedex • France • fidal.com

Tél : 03 83 415 415 • Barreau de Nancy • Palais Case 86

FIDAL - Société d'avocats • Société d'exercice libéral par actions simplifiée à directoire et conseil de surveillance. Capital : 6 000 000 Euros • 525 031 522 RCS Nanterre
TVA Union Européenne - FR 42 525 031 522 - NAF 6910Z • Siège social : 4-6 avenue d'Alsace - 92400 Courbevoie - France • T : 01 46 24 30 30 • Barreau des Hauts-de-Seine

« A LA PRUNE LORRAINE »

société à responsabilité limitée

au capital de 1.216.500,00 €

11 rue de l'Eglise

54330 - FORCELLES SAINT GORGON

R.C.S. NANCY B 348 609 017

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2022

Pour copie certifiée conforme

Le Gérant



Désignation de l'entreprise <u>SARL A LA PRUNE LORRAINE</u>				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>11 Rue de l'Eglise 54330 FORCELLES-SAINT-GORGON</u>				Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 4 8 6 0 9 0 1 7 0 0 0 1 0</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 500	AG	3 500	
		Fonds commercial (1)	AH	80 000	AI		80 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	114 313	AO		114 313
		Constructions	AP	668 570	AQ	478 799	189 770
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 360 178	AS	1 360 178	
		Autres immobilisations corporelles	AT	61 929	AU	61 929	
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	14 940	CV		14 940
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)			BJ	2 303 431	BK	1 904 407
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	2 521 245	BU		2 521 245
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 416 313	BY		1 416 313
		Autres créances (3)	BZ	160 639	CA		160 639
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	41 804	CG		41 804	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	4 140 002	CK		4 140 002	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 443 433	1A	1 904 407	4 539 026	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SARL A LA PRUNE LORRAINE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 216 500)			DA	1 216 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	121 650	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	1 437 631	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	110 772	
	Subventions d'investissement			DJ	1 592	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 888 146	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	21 529	
	TOTAL (III)			DR	21 529	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	67 761	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	40 944	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 182 881	
	Dettes fiscales et sociales			DY	337 392	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	372	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 629 351		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 539 026		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 629 351
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A LA PRUNE LORRAINE					Néant ☐ *			
					Exercice N			
					France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
					Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	5 321 073	FB	665 938	FC	5 987 011
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	493 009	FH	1 382	FI	494 392
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	5 814 083	FK	667 320	FL	6 481 403
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	9 249
	Autres produits (1) (11)						FQ	37
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 490 690
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	5 303 508
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(560 247)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	72 178
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	872 797
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	33 015
	Salaires et traitements*						FY	417 586
	Charges sociales (10)						FZ	184 479
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	21 583
			- dotations aux provisions*				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 344 902
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	145 787
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	4 816	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	58	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	58
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 402	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 402
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 344)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	149 259	

Désignation de l'entreprise SARL A LA PRUNE LORRAINENéant ☐ *

		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	220	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	220	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	220		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	38 707		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 495 784		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 385 012		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	110 772		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	3 880
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Subventions d'investissement virées au résultat			220	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SARL A LA PRUNE LORRAINE**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2022**, dont le total est de **4 539 026 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un **bénéfice de 110 773 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 15 à 25 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 6 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 8 ans
- * Matériel de transport : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,84 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018

La variation de la dette actuarielle des engagements de retraite a été traitée de la manière suivante :

- En fonds propres, pour la part résultant du changement de méthode à l'ouverture de l'exercice
- En compte de résultat, pour la part résultant de la variation au titre de l'exercice

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-02 du 7 novembre 2013

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	80 000			80 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 500			3 500
Immobilisations incorporelles	83 500			83 500
- Terrains	114 313			114 313
- Constructions sur sol propre	668 570			668 570
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 567 214		207 035	1 360 179
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 529			26 529
- Matériel de transport	35 400			35 400
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 412 026		207 035	2 204 991
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	14 940			14 940
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 940			14 940
Immobilisations financières	14 940			14 940
ACTIF IMMOBILISE	2 510 466		207 035	2 303 431

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		207 035		207 035
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		207 035		207 035

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	80 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	80 000

Notes sur le bilan**Immobilisations financières****Liste des filiales et participations**

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)**(4)** Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus**(6)** Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise**(8)** Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos**(10)** Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCEA DES CHARMILLES	15		98,00					173	17	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 500			3 500
Immobilisations incorporelles	3 500			3 500
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	462 294	16 505		478 799
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 562 135	5 079	207 035	1 360 179
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 529			26 529
- Matériel de transport	35 400			35 400
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 086 359	21 584	207 035	1 900 907
ACTIF IMMOBILISE	2 089 859	21 584	207 035	1 904 407

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 576 953 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 416 314	1 416 314	
Autres	160 640	160 640	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 576 953	1 576 953	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS DIVERS FAE	440 137
AVOIRS A RECEVOIR	34 620
AUTRES CHARGES A PAYER S/ PERS	1 122
ASSOCIES INT.COURUS A RECEVOIR	58
Total	475 938

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 216 500,00 euros décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 60,83 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	26 898		5 369		21 529
Total	26 898		5 369		21 529
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			5 369		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 629 351 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	67 761	67 761		
Emprunts et dettes financières divers (*)	33	33		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 182 882	1 182 882		
Dettes fiscales et sociales	337 392	337 392		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	41 283	41 283		
Total	1 629 351	1 629 351		
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	202 336			
(**) Dont envers les associés	2 204			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.A RECEVOIR	698 275
INT.COURUS S/EMPR.	33
ASSOCIES INT.COURUS A PAYER	48
PROV. CONGES PAYÉS	62 038
AUTRES CH A PAYER	35 000
PROV. CHARGES CONGES PAYE	26 820
ORG SOC AUTRES CH A PAYER	15 130
PROC CH FISCALES S/ CP	760
PROV CH FISC/PRIMES	430
PROV TAXE APPRENTISSAGE	358
PROV FORMATION CONTINUE	150
PROV C.E.T.	290
Total	839 332

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/1994, la société SARL A LA PRUNE LORRAINE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LOISY & FILS.

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 8 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés		
Ouvriers	2	
Total	8	

Médailles du travail :

Aucune provision n'a été constatée dans les comptes sociaux de la SARL A LA PRUNE LORRAINE puisque la convention collective dont dépend la société ne prévoit pas cet avantage aux salariés.

Engagements financiers**Engagements donnés**

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>INTERETS SUR EMPRUNT</i>	99
Autres engagements donnés	99
Total	99
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 21 529 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 21 529 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.



Commissaires aux Comptes

Françoise CHEVRIER
Anne-Christine FRERE
Brice HOUTMANN
Jean-Marc LEMOINE
Guillaume MARION
Thierry VOIRIN

A LA PRUNE LORRAINE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 216 500 euros
11 Rue de l'église
54330 FORCELLES-SAINT-GORGON

RCS NANCY 348 609 017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

www.cfgs.fr

ÉPINAL – 20 rue du Coteau – BP 61011 – 88050 ÉPINAL Cedex 9 – Tél. : 03.29.34.40.00 – epinal@cfgs.fr
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES – 1 Parc d'Activités – 88470 SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE – Tél. : 03.29.58.00.00 – saint-die@cfgs.fr
REMIREMONT – ZA de Ranfaing – Saint-Nabord – CS 50048 – 88202 REMIREMONT Cedex – Tél. : 03.29.26.16.16 – remiremont@cfgs.fr
NANCY – 165, avenue André Malraux – 54600 VILLERS-LES-NANCY – Tél. : 03.83.27.05.06 – villers-les-nancy@edec.fr

SARL au capital de 140.000 euros – RCS Épinal 494 334 329 – Siège social : Z.A. Ranfaing – 88200 Saint-Nabord



A LA PRUNE LORRAINE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 216 500 euros
11 Rue de l'église
54330 FORCELLES-SAINT-GORGON

RCS NANCY 344 609 017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A LA PRUNE LORRAINE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

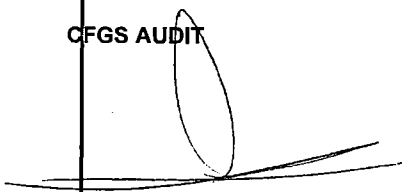
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Michel-sur-Meurthe,
Le 15 Juin 2023

CFGS AUDIT



Jean-Marc LEMOINE
Commissaire aux comptes associé
Inscrit à la Compagnie Régionale de l'Est

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 500	3 500		
Fonds commercial	80 000		80 000	80 000
Immobilisations corporelles				
Terrains	114 313		114 313	114 313
Constructions	668 570	478 799	189 771	206 276
Installations techniques, matériel et outilla	1 360 179	1 360 179		5 079
Autres immobilisations corporelles	61 929	61 929		
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	14 940		14 940	14 940
Total	2 303 431	1 904 407	399 024	420 607
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Marchandises	2 521 245		2 521 245	1 960 997
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 416 314		1 416 314	860 259
Fournisseurs débiteurs	40 102		40 102	28 872
Personnel	1 122		1 122	832
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	111 545		111 545	115 033
Autres créances	7 871		7 871	15 299
Divers				
Disponibilités	41 804		41 804	1 185 427
Total	4 140 002		4 140 002	4 166 719
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	6 443 434	1 904 407	4 539 026	4 587 327



Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 216 500	1 216 500
Réserve légale	121 650	121 650
Réserves statutaires ou contractuelles	1 437 632	1 251 103
Report à nouveau		4 991
Résultat de l'exercice	110 773	181 538
Subventions d'investissement	1 592	1 812
Total	2 888 146	2 777 594
*AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	21 529	26 898
Total	21 529	26 898
*DETTES		
<i>Emprunts</i>	67 761	270 097
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	67 761	270 097
Emprunts et dettes financières diverses	33	132
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	40 911	50 519
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		350
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 182 882	1 121 894
<i>Personnel</i>	122 272	115 128
<i>Organismes sociaux</i>	67 034	54 515
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	144 116	144 231
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	3 971	7 594
Dettes fiscales et sociales	337 392	321 469
Autres dettes	372	18 374
Total	1 629 351	1 782 835
TOTAL PASSIF	4 539 026	4 587 327



Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	5 987 012	92,37	5 665 610	92,48	321 402	5,67
Production vendue	494 392	7,63	460 579	7,52	33 814	7,34
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 481 404	100,00	6 126 189	100,00	355 215	5,80
Total	6 481 404	100,00	6 126 189	100,00	355 215	5,80
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	5 303 509	81,83	3 404 479	55,57	1 899 029	55,78
Var. Stock de marchandises	-560 248	-8,64	1 054 706	17,22	-1 614 953	-153,12
Achats de matières premières	72 178	1,11	268		71 910	NS
Total	4 815 439	74,30	4 459 454	72,79	355 986	7,98
MARGE SUR M/SES ET MAT	1 665 965	25,70	1 666 735	27,21	-771	-0,05
PRODUITS						
Autres produits	9 286	0,14	23 712	0,39	-14 425	-60,84
Total	9 286	0,14	23 712	0,39	-14 425	-60,84
CHARGES						
Autres achats et charges externes	872 797	13,47	898 244	14,66	-25 446	-2,83
Impôts, taxes et versements assimilés	33 016	0,51	31 922	0,52	1 094	3,43
Salaires et Traitements	417 586	6,44	366 243	5,98	51 343	14,02
Charges sociales	184 479	2,85	162 511	2,65	21 969	13,52
Amortissements et provisions	21 584	0,33	25 324	0,41	-3 741	-14,77
Autres charges	1		20 818	0,34	-20 817	-100,00
Total	1 529 463	23,60	1 505 062	24,57	24 401	1,62
RESULTAT D'EXPLOITATION	145 788	2,25	185 385	3,03	-39 597	-21,36
Produits financiers	58		687	0,01	-629	-91,51
Charges financières	1 403	0,02	9 149	0,15	-7 747	-84,67
Résultat financier	-1 344	-0,02	-8 462	-0,14	7 118	-84,11
Quote-part rslt financier op.en commun	4 816	0,07	53 642	0,88	-48 826	-91,02
RESULTAT COURANT	149 260	2,30	230 565	3,76	-81 305	-35,26
Produits exceptionnels	220		165		55	33,33
Résultat exceptionnel	220		165		55	33,33
Participation des salariés			829	0,01	-829	-100,00
Impôts sur les bénéfices	38 707	0,60	48 363	0,79	-9 656	-19,97
RESULTAT DE L'EXERCICE	110 773	1,71	181 538	2,96	-70 765	-38,98



Comptes Annuels

2022

Annexe légale



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SARL A LA PRUNE LORRAINE**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2022**, dont le total est de **4 539 026 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un **bénéfice de 110 773 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 15 à 25 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 6 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 8 ans
- * Matériel de transport : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,84 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018

La variation de la dette actuarielle des engagements de retraite a été traitée de la manière suivante :

- En fonds propres, pour la part résultant du changement de méthode à l'ouverture de l'exercice
- En compte de résultat, pour la part résultant de la variation au titre de l'exercice

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-02 du 7 novembre 2013



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	80 000			80 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 500			3 500
Immobilisations incorporelles	83 500			83 500
- Terrains	114 313			114 313
- Constructions sur sol propre	668 570			668 570
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 567 214		207 035	1 360 179
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 529			26 529
- Matériel de transport	35 400			35 400
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 412 026		207 035	2 204 991
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	14 940			14 940
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	14 940			14 940
ACTIF IMMOBILISE	2 510 466		207 035	2 303 431



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		207 035		207 035
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		207 035		207 035

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	80 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	80 000



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCEA DES CHARMILLES	15		98,00					173	17	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 500			3 500
Immobilisations incorporelles	3 500			3 500
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	462 294	16 505		478 799
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 562 135	5 079	207 035	1 360 179
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 529			26 529
- Matériel de transport	35 400			35 400
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 086 359	21 584	207 035	1 900 907
ACTIF IMMOBILISE	2 089 859	21 584	207 035	1 904 407



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 576 953 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 416 314	1 416 314	
Autres	160 640	160 640	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 576 953	1 576 953	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS DIVERS FAE	440 137
AVOIRS A RECEVOIR	34 620
AUTRES CHARGES A PAYER S/ PERS	1 122
ASSOCIES INT.COURUS A RECEVOIR	58
Total	475 938



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 216 500,00 euros décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 60,83 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	26 898		5 369		21 529
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	26 898		5 369		21 529
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			5 369		
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 629 351 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	67 761	67 761		
Emprunts et dettes financières divers (*)	33	33		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 182 882	1 182 882		
Dettes fiscales et sociales	337 392	337 392		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	41 283	41 283		
Total	1 629 351	1 629 351		
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	202 336			
(**) Dont envers les associés	2 204			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.A RECEVOIR	698 275
INT.COURUS S/EMPR.	33
ASSOCIES INT.COURUS A PAYER	48
PROV. CONGES PAYES	62 038
AUTRES CH A PAYER	35 000
PROV. CHARGES CONGES PAYE	26 820
ORG SOC AUTRES CH A PAYER	15 130
PROC CH FISCALES S/ CP	760
PROV CH FISC/PRIMES	430
PROV TAXE APPRENTISSAGE	358
PROV FORMATION CONTINUE	150
PROV C.E.T.	290
Total	839 332



Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/1994, la société SARL A LA PRUNE LORRAINE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LOISY & FILS.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 8 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés		
Ouvriers	2	
Total	8	

Médailles du travail :

Aucune provision n'a été constatée dans les comptes sociaux de la SARL A LA PRUNE LORRAINE puisque la convention collective dont dépend la société ne prévoit pas cet avantage aux salariés.

Engagements financiers

Engagements donnés



Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>INTERETS SUR EMPRUNT</i>	99
Autres engagements donnés	99
Total	99
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 21 529 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 21 529 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.



« A LA PRUNE LORRAINE »
société à responsabilité limitée
au capital de 1.216.500 €
11 rue de l'Eglise
54330 - FORCELLES SAINT GORGON
R.C.S. NANCY B 348 609 017

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RÉSOLUTION VOTÉE

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Gérant et en application de la politique générale du Groupe, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 110.773 € en intégralité au compte de réserves ordinaires dont le montant passe à 1.548.405 €.

En application des dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée Générale prend acte du fait qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Adoption

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 juin 2023.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

